



[Afrique](#)

Réservez au meilleur prix pour Noël jusqu'à -70% sur vos vols
www.ebookers.ch

[Cameroun Congo Tanzanie](#)

visa pour l'Afrique Visas et formalité consulaires
www.homevisas.com

[Annonces Google](#)

Lutte contre la pauvreté : l'Afrique toujours à la traîne

Fraternité Matin (Abidjan)

ACTUALITÉS

24 Avril 2006

Publié sur le web le 24 Avril 2006

By Sylvain Doua Gouly
Abidjan

L'accès à l'eau potable reste encore un défi majeur pour les gouvernements africains.

En dépit des progrès réalisés, un large consensus se dégage sur l'insuffisance des résultats accomplis dans la mise en oeuvre du Programme d'action de Bruxelles (PAB), souligne un rapport de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), consacré au bilan à mi-parcours du PAB qui vise, dans la même perspective que les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), à réduire la pauvreté, atteindre une croissance soutenue et assurer un développement durable dans les pays les moins avancés d'ici 2010.

Le rapport de synthèse réalisé par la CEA souligne les modestes résultats enregistrés par les PMA depuis l'adoption de la Déclaration de Bruxelles en 2001. " Les progrès réalisés n'ont pas été aussi significatifs que nous l'aurions souhaité " a soutenu M. Augustin Fosu, le directeur de la division de la politique économique et sociale de la CEA.

Les obstacles majeurs recensés dans la mise en oeuvre du PAB sont relatifs au climat général des investissements caractérisé par l'insécurité et les barrières multiples, à la nécessité de prendre en compte l'environnement dans les stratégies de développement, à la participation du secteur privé dans le développement et au double défi du renforcement des capacités et de la mobilisation des ressources.

Quelques jours plus tard (mi-mars 2006), une réunion des ministres et décideurs africains a reconnu que " les gouvernements africains doivent agir maintenant et appliquer les enseignements tirés dans leurs expériences en matière de développement, pour réduire la pauvreté et réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ". Réunis, en mars dernier au Caire en Egypte, ils ont discuté des stratégies de réduction de la pauvreté.

Selon les participants à cette réunion, " comme la pauvreté augmente sur le continent, les pays africains doivent, de toute urgence, élaborer et appliquer des politiques nationales audacieuses pour réaliser les OMD ". " Ils doivent, en particulier, mettre en place des stratégies explicites pour résoudre les problèmes que sont les conflits, l'insécurité alimentaire, le VIH/sida et les inégalités entre les sexes et pour promouvoir l'éducation, l'emploi, l'intégration régionale et le commerce ", ont suggéré les ministres et décideurs présents dans la Capitale égyptienne.

Réunis au cours de ce forum dont le thème central touche la question de l'appropriation des programmes de développement en Afrique, ces experts ont reconnu " qu'au moment où la "première

génération" de stratégies de réduction de la pauvreté arrive à son terme, la quasi-totalité des pays africains pauvres lourdement endettés ayant atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, les enseignements tirés du passé engagent les gouvernements africains à fonder leurs stratégies de développement sur les besoins nationaux, par opposition aux programmes que les donateurs influençaient auparavant ".

"L'élimination de la pauvreté est plus que jamais notre objectif primordial en Afrique", a souligné à cette occasion M. Abdoulie Janneh, Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations unies et Secrétaire exécutif de la CEA. Il a ajouté que : "Les leçons du passé et les défis à relever actuellement constituent pour nous une tâche immense "

M. Janneh a également insisté sur des défis que les gouvernements africains doivent relever. Il s'agit, selon lui et en particulier, des questions de la paix et la sécurité, le VIH/sida et les maladies qui y sont liées, la croissance économique qui n'exclurait personne au plan social, la création d'emplois et l'intégration régionale.

"Il nous faut voir des actes, des actes et des actes après cette réunion", a déclaré pour sa part M. Maxwell Mkwezalamba, le Commissaire de l'Union africaine aux affaires économiques.

M. Janneh et M. Mkwezalamba ont fait grand cas de l'appropriation par les Africains du programme de développement du continent, pour mieux se rapprocher des buts fixés dans les OMD. Ils ont estimé que " les succès et les progrès dépendent d'une véritable appropriation des programmes de réduction de la pauvreté et de création de richesses ".

Cette réunion plénière africaine sur les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement s'appuie sur les travaux et les conclusions du Groupe de réflexion africain sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Ce Groupe de réflexion a été mis en place en 2000 par la CEA pour servir de forum d'échanges de données d'expérience entre pays africains sur le processus DSRP et pour suggérer des idées sur la meilleure manière de faire face aux problèmes nouveaux.

Sources CEA

Le PAB en dix points 1- Adoption : mai 2001 à Bruxelles

2- Objectif principal : favoriser des progrès substantiels dans 7 secteurs- clés liés aux objectifs du millénaire pour le développement dans les pays les moins avancés durant la décennie 2001-2010.

3- Le rôle du Bureau du Haut Représentant des PMA : devenu opérationnel en avril 2002, le Bureau mobilise et galvanise l'aide internationale et assure la coordination, la supervision et l'examen effectif de la mise en oeuvre du Programme d'Action de Bruxelles

4-Le rôle de la CEA : Le Bureau du Haut Représentant a reçu mandat de travailler étroitement avec les institutions du système des Nations unies, notamment les fonds et programmes et les commissions régionales. La CEA soutient donc le PAB à travers son appui au mécanisme africain d'évaluation par les pairs, à la revue mutuelle de l'efficacité du développement, aux négociations commerciales, au développement du marché des capitaux etc. A l'instar des autres Commissions régionales, la CEA est appelée à produire un rapport régional d'évaluation de la mise en oeuvre du PAB assorti de recommandations concrètes.

5-Le PAB dans le contexte international : Grâce au PAB, la communauté internationale a pris en compte les préoccupations des PMA dans les grands fora tels que : la Conférence ministérielle de l'OMC à Doha (Qatar, 2001) la Conférence Internationale de Monterrey sur le financement du développement (mars 2002), le sommet du G8 à Kananaskis (juin 2002) et l'adoption du Nepad à

Durban (juillet 2002).

6-Le lien entre le PAB et les Objectifs du millénaire pour le développement. Les deux initiatives sont liées et se recoupent. La plupart des OMD tels que la réduction de la pauvreté, la santé maternelle et infantile, l'éducation, l'accès à l'eau potable sont contenus dans le PAB.

7-Couverture géographique du PAB : 50 PMA soit 34 en Afrique, 14 dans la région Asie-Pacifique et 1 dans les Caraïbes (Haïti) et 1 en Asie de l'ouest (Yemen)

8-La société civile et le PAB : Des efforts doivent être déployés pour améliorer la participation de la société civile et du secteur privé dans la mise en oeuvre du PAB. Ce sont des partenaires au développement privilégiés dans les PMA.

9-Le rapport de synthèse à mi-parcours de la mise en oeuvre du PAB. Il a été élaboré par le Bureau du Haut Représentant des PMA sur la base des informations fournies par des études portant sur 28 PMA africains.

10-L'Après Addis-Abeba. Les conclusions et recommandations de la revue à mi-parcours à l'échelle régionale seront prises en compte lors de la revue à mi-parcours au niveau mondial prévue lors de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2006.

Sources : CEA